
MUNICIPALITE

REPONSE ORALE

Aux questions de Mme la Conseillère communale Suzanne Sisto-Zoller
relatives au parc public de la place de la Gare

Renens, le 2 octobre 2014/nsmc

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 19 juin 2014 et suite à une opération de police à la place de la Gare, Mme la Conseillère communale Suzanne Sisto-Zoller a posé trois questions par rapport au parc public derrière les bâtiments de la place de la Gare 2 à 6.

1) Ne pourrait-on pas dans le même mouvement remettre en ordre le mobilier urbain du parc ? Deux bancs ont été déplacés et ne sont plus à disposition des personnes qui viennent bavarder ou lire à l'ombre dans le parc. Habitant sur place, je peux témoigner qu'il y a une diversité d'utilisateurs de ce parc et on pourrait en tenir compte, surtout à l'orée de l'été.

Dans sa séance du 4 juillet dernier, la Municipalité a décidé, pour inciter la population riveraine à se réapproprier les lieux, d'entreprendre les aménagements suivants dans le parc de la Gare, soit :

- Réparation de toute l'installation lumineuse
- Remise en place et en état des bancs publics
- Aménagement de deux zones ludiques simples avec jeux pour enfants en bas âge
- Pose d'une signalétique spécifique aux trois entrées du parc interpellant la population au respect des lieux.

Par ailleurs, une concertation a été organisée dans le parc le 30 septembre dernier entre 17h00 et 19h00. L'occasion de rencontrer les riverains et les commerçants de la zone du parc pour échanger avec eux sur leurs attentes.

2) Peut-être serait-ce aussi le moment d'instaurer ou d'intensifier le dialogue avec les utilisateurs qui ont parfois un comportement peu respectueux des lieux, par l'intermédiaire des travailleurs sociaux de proximité ?

Pour rappel, les travailleurs sociaux de proximité de Renens et Chavannes-près-Renens font partie du groupe de travail qui a été constitué dans le cadre de l'Observatoire de la sécurité, lequel s'occupe de gérer la problématique du parc.

Dans les mesures qui ont déjà été prises, il est important de relever l'intervention coordonnée de la Police cantonale et de PolOuest le 4 juin 2014 qui a permis l'interpellation de plusieurs individus et la saisie de stupéfiant et de somme d'argent. Cette action a pacifié la situation.

Parallèlement à l'intervention de la police, une documentation de la Fondation contre l'alcoolisme avec un courrier de sensibilisation des Municipalités de Renens et Chavannes-près-Renens a été envoyée à tous les points de vente d'alcool des environs du parc.

En outre, le travailleur social de proximité de Renens a prévu d'intensifier ses passages afin de renforcer les liens avec les usagers. Il n'est pas non plus exclu d'avoir recours à la Fondation Urgence Santé qui dispose d'une unité pouvant consolider l'action sociale dans le parc si la situation devait à nouveau se dégrader.

- 3) *Ce parc n'a pas de nom. Dans le journal, il a été appelé "Parc des Anges", et même "Engelplatz" dans le Blick... Ne pourrait-on pas lui trouver un nom ? Ou officialiser celui-ci, bien qu'il ne vienne que du nom d'un commerce qui le jouxte ?*

Afin d'encourager la nouvelle dynamique amorcée par les aménagements précités, la Municipalité a décidé de rebaptiser ce parc : "Parc des Cèdres", en référence aux trois cèdres centenaires qui le structurent et qui lui confèrent ainsi une légitimité d'appellation.

La Municipalité considère par la présente avoir répondu aux questions de Mme la Conseillère communale Suzanne Sisto-Zoller relatives au parc public de la place de la Gare.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.) Nicolas SERVAGEON